

Protégez votre enfant contre la grippe

Vaccination contre la grippe en Angleterre

Informations pour les parents et les soignants



Flu mmunisation

Helping to protect children, every winter



5 raisons

de faire vacciner votre enfant

1. Protéger votre enfant contre la grippe

Le vaccin aide à protéger votre enfant contre la grippe et les complications graves qu'elle engendre, comme la bronchite et la pneumonie

2. Vous protéger, ainsi que votre famille et vos amis

En vaccinant votre enfant, vous protégez vos amis et les membres de votre famille les plus vulnérables

3. Aucune injection n'est nécessaire

Le spray nasal est indolore et facile à utiliser

4. C'est mieux que d'avoir la grippe

Le spray nasal aide à protéger contre la grippe, il a été administré à des millions d'enfants dans le monde et a un excellent bilan en terme de sûreté

5. Éviter les coûts

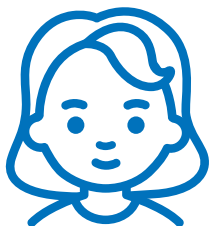
Si votre enfant a la grippe, vous devrez peut-être vous absenter du travail ou trouver un autre moyen de le faire garder



Le vaccin contre la grippe est offert gratuitement :

Aux enfants dès l'âge de 2 ou 3 ans

(au 31 août, avant le début de la vaccination contre la grippe à l'automne)



À certains enfants en âge d'aller à l'école

Aux enfants souffrant d'un problème de santé qui les rend plus vulnérables à la grippe



De plus amples informations sur les enfants éligibles chaque année peuvent être retrouvées sur le site : www.nhs.uk/child-flu

Pourquoi mon enfant doit-il être vacciné contre la grippe ?

La grippe peut être une maladie très désagréable chez les enfants, provoquant de la fièvre, une congestion nasale, une toux sèche, des maux de gorge, des douleurs musculaires et articulaires et une fatigue extrême. Cela peut durer plusieurs jours ou plus.

Certains enfants peuvent avoir une très forte fièvre, parfois sans les symptômes habituels de la grippe, et doivent être hospitalisés pour être soignés.

Les complications graves de la grippe comprennent une infection douloureuse de l'oreille, la bronchite aiguë et la pneumonie.

Quels sont les avantages du vaccin ?

Le fait d'être vacciné contribuera à protéger votre enfant contre ce qui peut être une maladie très grave chez les enfants. Les enfants de moins de 5 ans présentent le taux le plus élevé d'admissions à l'hôpital pour cause de grippe.

La vaccination réduira le risque que d'autres membres de votre famille, qui pourraient être plus exposés à la grippe, soient contaminés par votre enfant (comme les grands-parents ou les personnes souffrant d'une maladie de longue durée).

Elle est également importante car de nombreuses personnes exposées à la grippe sont également vulnérables aux complications du COVID-19. Des recherches montrent que si vous attrapez la grippe et le COVID-19 en même temps, vous risquez d'être plus gravement malade.

Elle peut vous éviter de devoir vous absenter de votre travail ou d'autres activités parce que vous êtes malade ou que vous devez vous occuper de votre enfant malade.

Quelle est l'efficacité du vaccin ?

Le vaccin contre la grippe est la meilleure protection dont nous disposons contre ce virus imprévisible.

Il existe différentes souches du virus de la grippe et les souches les plus susceptibles de provoquer la grippe sont identifiées avant la saison de la grippe.

Les vaccins sont ensuite conçus pour les faire correspondre le plus étroitement possible, ils assurent généralement une certaine protection même si la correspondance n'est pas parfaite. Le virus de la grippe pouvant changer tous les ans, le vaccin est généralement mis à jour chaque année.

Et la protection conférée par le vaccin peut s'estomper avec le temps. Pour cette raison, nous recommandons que votre enfant soit à nouveau vacciné contre la grippe cette année, même s'il a été vacciné l'année dernière.

Pourquoi les enfants se voient-ils proposer le vaccin ?

En plus de contribuer à protéger les enfants vaccinés, l'infection est moins susceptible de se propager, ce qui permet de protéger les autres membres de votre famille et vos amis.

Qui fera la vaccination de mon enfant ?

Les enfants âgés de 2 et 3 ans (au 31 août avant le début de la vaccination contre la grippe à l'automne) seront vaccinés dans leur cabinet de médecine générale, généralement par le personnel infirmier du cabinet.

Les enfants en âge d'aller à l'école primaire se verront proposer la vaccination à l'école, avec la possibilité de se faire vacciner dans d'autres lieux pour ceux qui manquent la session à l'école.

Les enfants qui reçoivent un enseignement à domicile se verront proposer le vaccin, à condition qu'ils fassent partie d'un groupe d'âge éligible. Les parents peuvent obtenir des informations sur les dispositions prises auprès du département de l'éducation de leur autorité locale.

Comment sera administré le vaccin ?

Pour la plupart des enfants, il est administré sous forme de spray nasal. Si le spray nasal ne convient pas à l'enfant, une injection peut être effectuée à la place, généralement dans le muscle de la partie supérieure du bras.

Le vaccin peut-il provoquer la grippe ?

Non, le vaccin ne peut pas provoquer la grippe car les virus qu'il contient ont été affaiblis pour éviter que cela ne se produise.

Comment fonctionne le spray nasal ?

Le spray nasal contient des virus qui ont été affaiblis pour les empêcher de provoquer la grippe, mais il aidera votre enfant à renforcer son immunité.

Cela signifie que votre enfant sera mieux à même de lutter contre la grippe. Le vaccin est absorbé très rapidement par le nez. Ainsi, même si votre enfant éternue immédiatement après avoir reçu le spray, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de l'inefficacité du vaccin.

Le vaccin a-t-il des effets secondaires ?

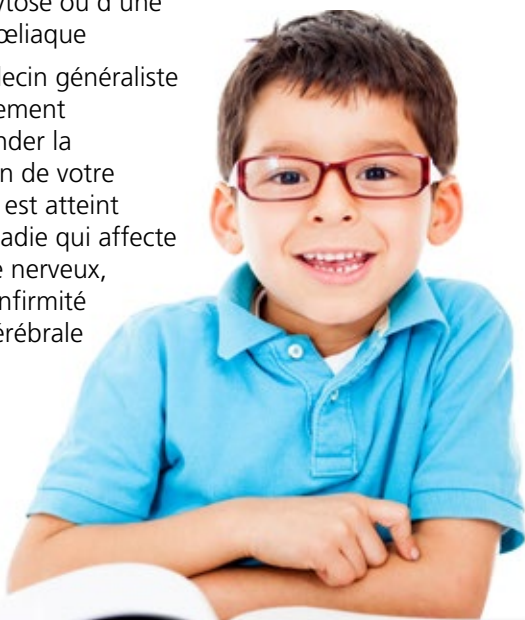
Les enfants peuvent avoir le nez qui coule ou qui se bouche, des maux de tête, une fatigue générale et une perte d'appétit. Cependant, ces effets sont beaucoup moins graves que le fait de développer une grippe ou des complications associées à la grippe. Les effets secondaires sévères sont rares.

Et si de mon enfant a un problème de santé ?

Les enfants souffrant de certains problèmes de santé, même s'ils sont bien gérés, présentent un risque plus élevé de complications graves en cas de grippe. Il est particulièrement important que ces enfants soient vaccinés.

Ces problèmes de santé comprennent :

- les problèmes respiratoires graves, par exemple un asthme sévère nécessitant des stéroïdes inhalés ou oraux réguliers
- les problèmes cardiaques graves
- les maladies rénales ou hépatiques graves
- le diabète
- l'immunosuppression due à une maladie ou à un traitement, par exemple un traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie pour un cancer ou une utilisation prolongée de stéroïdes
- les problèmes de rate, soit parce que la rate a été enlevée (asplénie), soit parce qu'elle ne fonctionne pas correctement, par exemple en raison d'une drépanocytose ou d'une maladie cœliaque
- votre médecin généraliste peut également recommander la vaccination de votre enfant s'il est atteint d'une maladie qui affecte le système nerveux, comme l'infirmité motrice cérébrale



Ces enfants doivent être vaccinés contre la grippe chaque année à partir de l'âge de 6 mois. La plupart se verront administrer le vaccin en spray nasal, mais celui-ci ne doit pas être administré aux enfants de moins de 2 ans.

Les enfants de moins de 2 ans, et ceux pour qui le spray nasal ne convient pas pour des raisons médicales, se verront proposer un vaccin antigrippal injectable.

Si votre enfant présente l'un des problèmes de santé énumérés à la page 8 mais ne fait pas partie des groupes d'âge auxquels le vaccin est proposé à l'école, il est important que vous preniez rendez-vous avec votre médecin généraliste.

Si vous n'êtes pas sûr(e) que votre enfant doive être vacciné contre la grippe ou si vous avez besoin de plus de conseils, parlez-en à au personnel infirmier de votre cabinet, à votre médecin généraliste ou à votre soignant à domicile.

Quand le vaccin sera-t-il administré ?

Pour les enfants de 2 et 3 ans, vous devriez recevoir une invitation pour la vaccination de votre enfant au cabinet de son médecin généraliste à l'automne ou au début de l'hiver. Vous pouvez également le contacter directement pour prendre rendez-vous.

Pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire, une séance de vaccination sera organisée à l'école, généralement au cours du trimestre d'automne. L'équipe chargée de la vaccination des enfants vous contactera par l'intermédiaire de l'école.

Si votre enfant fait partie d'un groupe éligible à la vaccination à l'école et qu'il présente un problème de santé qui l'expose à un risque accru de grippe (voir page 8), vous pouvez demander au cabinet médical de votre enfant de lui fournir le vaccin si vous ne voulez pas ou préférez ne pas attendre la séance de vaccination à l'école.

Y a-t-il des enfants qui ne devraient pas recevoir le vaccin nasal ?

Les enfants souffrant de pathologies préexistantes étant plus vulnérables aux complications de la grippe, il est particulièrement important qu'ils soient vaccinés. Les enfants peuvent ne pas être en mesure de recevoir le vaccin nasal s'ils :

- ont une respiration sifflante, actuellement ou au cours des 72 dernières heures, il convient de leur proposer un vaccin antigrippal par injection afin d'éviter un retard dans la protection
- ont eu recours à des soins intensifs en raison de :
 - l'asthme
 - une anaphylaxie allergique aux œufs

(Il est recommandé aux enfants de ces deux groupes de demander l'avis de leur spécialiste, il se peut que le vaccin nasal doive être administré à l'hôpital)

- ont une maladie ou un traitement qui affaiblit gravement leur système immunitaire, ou ont une personne dans leur foyer qui a besoin d'être isolée parce qu'elle est gravement immunodéprimée
- sont allergiques à d'autres composants du vaccin*

Si votre enfant est exposé à un risque élevé de grippe en raison d'une ou plusieurs affections ou traitements médicaux et qu'il ne peut pas recevoir le vaccin nasal contre la grippe, il doit recevoir le vaccin contre la grippe par injection.

*Rendez-vous sur le site www.medicines.org.uk/emc/product/3296/pil pour retrouver la liste des ingrédients du vaccin

Si vous ne savez pas si votre enfant doit recevoir le vaccin par injection ou le vaccin nasal, veuillez consulter l'équipe de vaccination des enfants en âge scolaire, le personnel infirmier ou le médecin de votre cabinet.

Les enfants qui ont été vaccinés avec le spray nasal doivent éviter tout contact domestique avec des personnes dont le système immunitaire est très affaibli (par exemple, celles qui viennent de subir une greffe de moelle osseuse) pendant environ deux semaines après la vaccination.

Le vaccin contre la grippe peut-il être administré à mon enfant en même temps que d'autres vaccins ?

Oui. Le vaccin contre la grippe peut être administré en même temps que tous les autres vaccins infantiles de routine. La vaccination peut être retardée si votre enfant a de la fièvre.

De plus, si un enfant a le nez très bouché ou qui coule, cela peut empêcher le vaccin de pénétrer dans son système. Dans ce cas, leur vaccination contre la grippe peut être reportée jusqu'à ce que ses symptômes nasaux aient disparu.



Le vaccin nasal contient-il de la gélatine dérivée de porc (gélatine porcine) ?

Oui. Le vaccin nasal contient une forme hautement transformée de gélatine (gélatine porcine), qui est utilisée dans une grande gamme de médicaments essentiels. La gélatine aide à maintenir les virus du vaccin stables, de sorte que le vaccin offre la meilleure protection possible contre la grippe.

Le vaccin nasal est proposé aux enfants car il est plus efficace pour eux que le vaccin injecté. En effet, il est plus facile à administrer et considéré comme meilleur pour réduire la propagation de la grippe à d'autres personnes, qui peuvent être plus vulnérables aux complications de la grippe.

Toutefois, si votre enfant est exposé à un risque élevé de grippe en raison d'une ou plusieurs affections ou traitements médicaux et qu'il ne peut pas recevoir le vaccin nasal contre la grippe, il doit recevoir le vaccin contre la grippe par injection. Pour ceux qui n'acceptent pas l'utilisation de gélatine porcine dans les produits médicaux, il existe un vaccin injectable alternatif. Vous devez discuter de vos options avec le personnel infirmier, votre médecin ou l'équipe de vaccination des enfants à l'école.

Où puis-je obtenir plus d'informations ?

Rendez-vous sur www.nhs.uk/child-flu pour plus d'informations. Si vous avez d'autres questions, parlez-en à votre médecin généraliste, au personnel infirmier de votre cabinet, au sein de l'école de votre enfant ou à domicile.